



AVIS PUBLIC

TENUE DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DE LA RÉGIE CENTRE SPORTIF SOULANGES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Chantal Paquette, greffière, de la Ville de Coteau-du-Lac, que conformément au décret de constitution de la régie, publié dans la *Gazette Officielle du Québec*, le 11 octobre 2025, la première assemblée du conseil d'administration de la Régie Centre sportif Soulanges aura lieu le 28 octobre 2025 à 19 h, au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 21^e jour du mois d'octobre 2025.

Chantal Paquette, OMA
Greffière et responsable de l'accès à l'information
et protection des renseignements personnels

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Paquette, greffière, de la Ville de Coteau-du-Lac, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la première assemblée du conseil d'administration de la Régie Centre sportif Soulanges en affichant une copie à chacun des endroits suivants :

- Le babillard de l'hôtel de ville et le site Web de la ville, le 21 octobre 2025

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Coteau-du-Lac, ce 21 octobre 2025.

Chantal Paquette, OMA
Greffière et responsable de l'accès à l'information
et protection des renseignements personnels